
OCEANA CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres d'Oceana Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Oceana Canada (l'organisme), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Oceana Canada au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pemylegion Chung LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 31 mars 2020
Toronto (Ontario)

OCEANA CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie	265 514 \$	472 949 \$
Montants à recevoir	24 396	-
Remboursement de TVH à recevoir	62 446	34 185
Charges payées d'avance	50 811	37 039
	<u>403 167</u>	<u>544 173</u>
Immobilisations (note 3)	<u>81 458</u>	<u>114 037</u>
	<u><u>484 625 \$</u></u>	<u><u>658 210 \$</u></u>
PASSIF ET ACTIF NET		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	117 288 \$	78 212 \$
Apports reportés (note 4)	222 908	521 895
	<u>340 196</u>	<u>600 107</u>
Apports en capital reportés	<u>8 882</u>	<u>13 570</u>
	<u><u>349 078</u></u>	<u><u>613 677</u></u>
Actif net		
Non affecté	<u>135 547</u>	<u>44 533</u>
	<u><u>484 625 \$</u></u>	<u><u>658 210 \$</u></u>

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Voir les notes complémentaires

OCEANA CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
PRODUITS		
Subventions (note 7)	2 567 462 \$	2 269 763 \$
Apports en nature (note 6)	243 453	221 031
Dons	111 085	55 126
Honoraires de services-conseils	33 936	-
Apports en capital comptabilisés	7 450	6 935
Intérêts	3 308	1 079
Autres	914	7 330
	<u>2 967 608</u>	<u>2 561 264</u>
CHARGES		
Salaires, avantages et impôt sur la masse salariale	1 243 006	1 136 770
Publicité	401 654	285 665
Consultants	295 304	268 748
Conférences et événements	245 234	204 197
Services en nature (note 6)	243 453	221 031
Loyer	173 621	138 964
Frais de déplacement	133 541	153 298
Frais généraux	59 572	69 930
Assurance	14 449	21 177
Frais bancaires	8 237	5 957
Amortissement	58 523	55 527
	<u>2 876 594</u>	<u>2 561 264</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE	91 014	-
Actif net, début de l'exercice	<u>44 533</u>	<u>44 533</u>
ACTIF NET, FIN DE L'EXERCICE	<u>135 547 \$</u>	<u>44 533 \$</u>

Voir les notes complémentaires

OCEANA CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	91 014 \$	-
Ajouter (déduire) les éléments hors trésorerie		
Amortissement	58 523	55 527
Apports en capital comptabilisés	(7 450)	(6 935)
Perte à la cession d'immobilisations	(140)	(738)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (voir ci-dessous)	<u>(326 340)</u>	<u>(105 164)</u>
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	<u>(184 393)</u>	<u>(57 310)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	<u>(25 804)</u>	<u>(27 298)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports en capital reçus	<u>2 762</u>	<u>6 085</u>
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(207 435)	(78 523)
Trésorerie, début de l'exercice	<u>472 949</u>	<u>551 472</u>
TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE	<u>265 514 \$</u>	<u>472 949 \$</u>

Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :

Augmentation (diminution) des actifs courants -		
Montants à recevoir	(24 396) \$	16 249 \$
Remboursement de TVH à recevoir	(28 261)	14 313
Charges payées d'avance	(13 772)	(3 415)
Augmentation (diminution) des passifs courants -		
Comptes créditeurs et charges à payer	39 076	34 728
Apports reportés	<u>(298 987)</u>	<u>(167 039)</u>
	<u>(326 340) \$</u>	<u>(105 164) \$</u>

Voir les notes complémentaires

OCEANA CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

Oceana Canada (l'organisme) a été constitué le 22 mars 2013 sans capital-actions, en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'organisme a commencé ses activités le 1^{er} janvier 2014. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada); à ce titre, il n'a pas à payer d'impôt sur le revenu et est autorisé à remettre des reçus de dons officiels aux fins d'impôt.

Oceana Canada est un organisme national dédié exclusivement à la protection des océans. L'organisme a pour objectif de protéger les océans à l'échelle mondiale, afin de restaurer et de rehausser la biodiversité et l'abondance des océans.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables utilisées sont indiquées ci-dessous.

Constatation des produits

Les principales sources de produits et la constatation de ces produits aux fins des états financiers s'établissent comme suit :

- i) L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les apports grevés d'une affectation externe, tels que les subventions et les dons, liés aux charges courantes, sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice en cours. Les apports grevés d'une affectation externe reçus au cours de l'exercice au titre de charges qui seront engagées au cours de l'exercice suivant sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Les apports grevés d'une affectation externe reliés à l'achat d'immobilisations sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle ces immobilisations sont amorties, selon la même méthode. Les apports non affectés, incluant les dons et les montants recueillis lors de collectes de fonds, sont comptabilisés au moment de leur réception.
- ii) À l'exception des apports en nature fournis par Oceana Inc., les dons reçus sous forme de fournitures et de services qui sont normalement achetés par l'organisme ne sont pas comptabilisés. Des bénévoles donnent de leur temps pour aider l'organisme à fournir ses services. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.
- iii) Les honoraires de services-conseils sont constatés lors de la prestation des services.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est effectué de manière linéaire selon la durée de vie utile estimative, tel qu'il est indiqué ci-dessous :

Améliorations locatives	- Durée du bail
Mobilier et appareils	- 5 ans
Équipement informatique	- 3 ans
Équipement de bureau	- 5 ans

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme comptabilise initialement les instruments financiers, qui comprennent la trésorerie, les montants à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer, à leur juste valeur. Par la suite, les instruments financiers sont évalués déduction faite de toute provision pour moins-value.

OCEANA CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont les suivantes :

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Net	2018 Net
Améliorations locatives	164 919 \$	(130 977) \$	33 942 \$	66 079 \$
Mobilier et appareils	62 099	(43 715)	18 384	27 165
Équipement informatique	70 941	(47 803)	23 138	11 299
Équipement de bureau	22 932	(16 938)	5 994	9 494
	<u>320 891 \$</u>	<u>(239 433) \$</u>	<u>81 458 \$</u>	<u>114 037 \$</u>

4. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés comprennent ce qui suit :

	2019	2018
Oceana Inc.	172 908 \$	471 895 \$
Donner Canadian Foundation	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>
	<u>222 908 \$</u>	<u>521 895 \$</u>

L'évolution des apports reportés pour l'exercice se détaille comme suit :

	2019	2018
Apports reportés, début de l'exercice	521 895 \$	688 934 \$
Plus les apports en espèces au titre des subventions	2 268 475	2 102 724
Moins les subventions comptabilisées à titre de produits (note 7)	<u>(2 567 462)</u>	<u>(2 269 763)</u>
Apports reportés, fin de l'exercice	<u>222 908 \$</u>	<u>521 895 \$</u>

5. ENGAGEMENTS

L'organisme loue des espaces de bureaux à Toronto, Ottawa et Halifax. Les paiements de loyer annuels minimums, y compris les impôts fonciers et les frais d'exploitation, pour la durée des baux sont les suivants :

2020	186 601 \$
2021	210 309
2022	168 866
2023	150 365
2024	<u>140 888</u>
	<u>857 029 \$</u>

OCEANA CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

6. OCEANA INC.

Oceana Inc., organisme indépendant situé aux États-Unis, fournit des services de soutien administratif, de comptabilité et autres à l'organisme en vertu d'une entente de services. Les services fournis par Oceana Inc. sont comptabilisés à titre d'apports en nature dans l'état des résultats et sont compensés par une charge équivalente imputée aux résultats au poste Services en nature. Les opérations non monétaires avec Oceana Inc. sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées au coût engagé par Oceana Inc. pour la prestation des services, qui équivaut approximativement à la juste valeur.

Au cours de l'exercice, les services suivants ont été fournis à l'organisme par Oceana Inc. :

	2019	2018
Salaires et avantages sociaux	179 208 \$	174 678 \$
Autres services	64 245	46 353
	<u>243 453 \$</u>	<u>221 031 \$</u>

Oceana Inc. et l'organisme ne sont pas liés au sens où les deux organismes ne se partagent pas un conseil d'administration commun. Le président du conseil d'administration d'Oceana Inc. est aussi le président du conseil d'administration de l'organisme.

Les apports en nature reçus par l'organisme de la part d'Oceana Inc. constituent 8 % des produits totaux pour l'exercice (9 % en 2018). Au cours de l'exercice, Oceana Inc. a octroyé une contribution de 500 000 \$ (700 000 \$ en 2018) à l'organisme, dans le cadre d'une entente prévoyant un soutien financier pour des programmes et des activités d'exploitation de l'organisme.

7. PRODUITS AU TITRE DES SUBVENTIONS

Les produits au titre des subventions sont les suivants :

	2019	2018
The Nikita Foundation	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Oceana Inc.	798 987	892 039
Gordon and Betty Moore Foundation	673 475	319 724
Donner Canadian Foundation	50 000	25 000
Ecojustice Canada	45 000	30 000
Autres	-	3 000
	<u>2 567 462 \$</u>	<u>2 269 763 \$</u>

8. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a classé au rang de pandémie l'écllosion de la nouvelle maladie à coronavirus, la COVID-19, ce qui entraîne une certaine incertitude relativement aux flux de trésorerie futurs de l'organisme. Les mesures de distanciation physique pourraient avoir une incidence importante sur les activités futures de l'organisme. Puisqu'il est pour le moment impossible d'estimer l'incidence de la pandémie sur les présents états financiers, aucun ajustement n'a été effectué à cet égard.